

N/REF : 18/05/2026 14H36 C:024875 I:35133

V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 a 14H36

SELON DEVIS N° 6040002

V/REF.IMM. 1291

IMMEUBLE : VILL'AGNELAS -1291
17/19, CHEMIN DE L'AGNELAS
(BAT.A/D)
38700 LA TRONCHE

GERIMM

**27 BOULEVARD DES ALPES
38240 MEYLAN**

St Martin-H, le 03 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 19 AGNELAS LA TRONCHE
MME HOHWILLER 06 16 67 48 61

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6040002 du 02/04/2026 d un montant de
638.33€TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LOCAL POUBELLE :
POMPAGE ET NETTOYAGE DES DEUX POMPE DES DEUX LOCAUX POUBELLE
UN PASSAGE PAR AN.

POSTE DE RELEVAGE ET CURAGE DU DRAIN ENTREE DU GARAGE :
POMPAGE NETTOYAGE DE LA FOSSE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU DRAIN DE LA DESCENTE DE GARAGE.
UN PASSAGE PAR AN.

POMPE DE RELEVAGE DES EAUX USEES :
POMPAGE CURAGE DU PUISARD DE LA POMPE DE RELEVAGE
VIDANGE DU PANIER DEGRILLEUR
3 FOIS/ AN

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANIQUE
(POMPES, ARMOIRE ET COMMANDE).
NETTOYAGE DE LA BOULE DU CLAPET ANTI-RETOUR ET MANIPULATION DE LA
VANNE
CONTROLES ELECTROMECHANIQUES COMPRENANT TEST DES FLOTTEURS, DU COFFRET
DE GESTION DES POMPES.
CONTROLE DES ACCESSOIRES DE LA STATION (BARRES DE GUIDAGE, CHAINE INOX
SUPPORT REGULATEUR)

NOTRE INTERVENTION DU 02/07/2026

OBSERVATIONS : FF TT EMAIL ENVOYÉ LE 02/04/26 A 11H10 MME E. ZAPPACOSTA
POUR FACTURATION CHANGEMENT DE SYNDIC AU 1E JUILLET : GERIMM REMPLACE
FONCIA ENVOYER FACTURE DIRECTEMENT A GERIMM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	580,30	580,30
	TOTAL H.T.		580,30
	T.V.A. a 10,00%		58,03
	TOTAL T.T.C.En EURO		638,33

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN